

Faits saillants – Juin 2020

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

La réunion du Conseil des gouverneurs a récemment eu lieu le vendredi 26 juin dernier par le biais d'une visioconférence.

Le CCNB est heureux de vous partager les faits saillants de la rencontre du Conseil des gouverneurs par l'entremise de cette fiche d'information.

Le Conseil a adopté les documents suivants :

- ✓ Cadre de gestion des risques
- ✓ États financiers vérifiés au 31 mars 2020
- ✓ Nouvel échéancier pour le Plan stratégique
- ✓ Budget modifié du Plan d'affaires 2020-2021



Tenue de la réunion du Conseil des gouverneurs

En raison de la pandémie de la COVID-19, le Conseil des gouverneurs du CCNB a tenu sa réunion ordinaire et son assemblée annuelle par visioconférence le vendredi 26 juin dernier. Le CCNB est heureux de vous partager les faits saillants de ces deux réunions par le biais de cette fiche d'information.

Modifications au Calendrier de formation (CAFO) 2020-2021

Les circonstances entourant la pandémie ont diminué considérablement le nombre d'admissions pour la prochaine année collégiale au CCNB. En plus, il est essentiel durant cette période que la sécurité de toutes et tous soit assurée, que la prestation des programmes soit adaptée pour être en mesure de maintenir la qualité et l'atteinte des compétences, et que les services requis soient assurés pour la réussite de toute la population étudiante.

À cet effet, le CCNB surveille la situation régulièrement et malgré les changements apportés à la programmation énumérés ci-dessous, les charges de travail de certains membres du personnel ont été modifiées et des mises en disponibilité ont ainsi pu être évitées. À titre d'exemple, chez le personnel enseignant, certains membres ont été réassignés à la Formation continue ou à des projets de recherche appliquée avec le CCNB-INNOV. Le but est de préserver les habiletés et les compétences du personnel pendant la pandémie afin de soutenir la province à long terme en répondant aux besoins de la main-d'œuvre.

Le CCNB annonce donc les changements suivants pour la prochaine année collégiale :

Nouvelles cohortes	
Campus de Dieppe	Électricité en septembre 2020
Campus d'Edmundston	Camionnage (classe 1) en avril 2021

Suspension de programmes (moins de cinq admissions)	
Campus de Bathurst	<ul style="list-style-type: none">• Internet des objets• Technologie du génie du soudage• Usinage à commande numérique• Mécanique de camions et de remorques
Campus de Campbellton	<ul style="list-style-type: none">• Techniques de comptabilité
Campus de Dieppe	<ul style="list-style-type: none">• Administration des affaires – assurances de dommage• Vérification de logiciels
Campus d'Edmundston	<ul style="list-style-type: none">• Électricité
Campus de la Péninsule acadienne	<ul style="list-style-type: none">• Administration des affaires – gestion communautaire et culturelle

Faits saillants du Conseil des gouverneurs

Formation sur la gestion des risques

La gestion des risques dans une organisation comme le CCNB relève de la gouvernance et constitue donc une des principales responsabilités du Conseil des gouverneurs. Afin de se familiariser avec l'importance de gérer les risques inhérents à notre institution, tous les membres du Conseil ont bénéficié d'une session d'information et de formation avec M. Claude Francoeur de la firme Ernst & Young.

À la suite de la formation, le Cadre de gestion des risques du CCNB a été adopté par le Conseil des gouverneurs. Ce cadre établit les modalités pour une gestion efficace des risques et il est publié sur Terminus sous l'onglet « À propos du CCNB » et dans le dossier « Documents officiels ».

Rappelons qu'un risque est « l'éventualité d'un événement futur et ses conséquences ». Le risque est inhérent à tous les types d'activités et peut apporter un avantage ou une menace pour l'atteinte d'objectifs ou la réussite; ce sont les possibilités, les incertitudes, les menaces ou les obstacles auxquels l'institution fait face afin d'atteindre ses objectifs/buts.

Dans cette même veine, le Registre des risques et mesures d'atténuation a également été approuvé par le Conseil. Voici les risques identifiés pour le CCNB qui mériteront un monitoring rigoureux au cours de l'année :

Risques financiers	Risques stratégiques	Risques opérationnels
<ul style="list-style-type: none"> • Bris majeurs des infrastructures et/ou équipements • Baisse des revenus • Impacts de la pandémie de la COVID-19 	<ul style="list-style-type: none"> • Stagnation ou baisse des inscriptions en formation • Rétention, disponibilité et intégration (<i>onboarding</i>) de la main-d'œuvre • Surcharge de travail et effort mental 	<ul style="list-style-type: none"> • Pandémie de la COVID-19 • Atteinte à la marque CCNB • Atteinte à la sécurité des informations

États financiers vérifiés au 31 mars 2020

Le Conseil des gouverneurs a adopté les états financiers vérifiés pour la période se terminant le 31 mars 2020, lesquels dénotent un surplus de 880 000 \$. Avant la COVID-19, le CCNB prévoyait un déficit de 1,2 million \$. Des mesures de compressions budgétaires avaient été mises en place afin de combler ce déficit et l'objectif avait été atteint grâce aux efforts collectifs de l'ensemble du personnel. Nous étions donc arrivés à un budget équilibré, avant que nous arrivions de bonnes nouvelles inattendues.

Le surplus s'explique comme suit :

- Subvention de 500 000 \$ reçue en février 2020 du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour soutenir le CCNB-INNOV;
- Règlement d'anciennes factures par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail d'environ 310 000 \$, reçu en mai 2020, soit après la fin de l'exercice financier;
- Diminution des dépenses attribuable à la fermeture des campus à la mi-mars d'environ 70 000 \$.

Le surplus de 880 000 \$ sera injecté dans le fonds de réserve du CCNB qui s'élève désormais à 1,5 million \$. Ce fonds servira à épouser entre autres certains manques à gagner liés à la COVID-19, dont la diminution substantielle des admissions en septembre prochain.

Le Conseil des gouverneurs a également adopté le budget du Plan d'affaires 2020-2021 qui a dû être modifié en raison de la pandémie et qui tient compte de plusieurs facteurs, entre autres le ralentissement de l'économie et les pertes de revenus des droits de scolarité en particulier lié à la diminution considérable d'étudiants internationaux à la prochaine rentrée.

Faits saillants du Conseil des gouverneurs

En fin de compte, le budget modifié reflète un manque à gagner pour l'année 2020-2021 d'environ 1 million \$. Des économies sont toutefois prévisibles afin de récupérer ce manque à gagner : entre autres, une diminution des frais de déplacement, des fournitures, du chauffage, de la restructuration de la programmation, etc. Aussi, la situation de la pandémie sera surveillée de très près pendant les prochains mois. C'est pourquoi les budgets des diverses directions du CCNB seront autorisés seulement jusqu'au 30 septembre 2020. Selon la situation, le reste des budgets sera attribué en conséquence.

Nouvel échéancier pour le Plan stratégique

Toujours dans le contexte de la pandémie, le Conseil des gouverneurs a adopté un nouvel échéancier pour le Plan stratégique du CCNB puisque le processus de consultations internes et externes a dû être arrêté en mars dernier, au moment où le CCNB s'apprêtait à débiter ses consultations.

Les consultations seront donc rapportées au début janvier 2021 et le Plan stratégique devrait être complété en juillet 2021. Le nouveau Plan stratégique couvrira donc les années 2022-2027 au lieu de 2021-2026. Le Plan stratégique actuel continuera d'être la trame jusqu'au 1^{er} avril 2022. Ce nouvel échéancier est tributaire de la situation de la pandémie et est sujet à changement selon l'évolution de la situation.

Résultats du mini-sondage à tout le personnel sur le climat organisationnel

Les membres du Conseil des gouverneurs ont pris connaissance des résultats du mini-sondage à tout le personnel sur le climat organisationnel. Les membres sont heureux de voir les résultats positifs en dépit des défis liés à la continuation des opérations essentielles du CCNB durant la pandémie. L'Équipe de direction du CCNB ainsi que le Conseil d'orientation « élargi » en feront l'analyse dans les semaines qui suivent pour dégager les éléments sur lesquels des suivis sont nécessaires. Le plein sondage qui nous permettra d'évaluer l'évolution du climat organisationnel depuis 2018 sera repris au courant de l'automne 2020.

Sondage 2020 auprès des employeurs

Les membres du Conseil ont aussi pris connaissance du Sondage 2020 auprès des employeurs. Selon le rapport de la firme Recherche MQO, les employeurs sont satisfaits de la formation dispensée aux finissantes et finissants du CCNB. En particulier, les finissantes et finissants du CCNB ont été jugés de qualité élevée lorsque les employeurs ont été invités à les comparer aux personnes diplômées des autres institutions. Toutefois, des petits changements dans la programmation du CCNB pourraient améliorer davantage le niveau de satisfaction des employeurs quant à certains ensembles de compétences. Pour plus de détails sur les résultats, voir le sondage publié dans Terminus sous l'onglet « À propos du CCNB » et dans le dossier « Sondages ».

Composition du Conseil des gouverneurs

Généralement, lors de son assemblée annuelle, le Conseil des gouverneurs procède à l'élection d'une présidence et d'une vice-présidence et reçoit les décrets du Bureau de la lieutenante-gouverneure en conseil pour les nouvelles nominations externes. Puisque le CCNB n'a pas reçu ces décrets en raison de la COVID-19, le Conseil des gouverneurs actuel reste donc en poste jusqu'à nouvel ordre à l'exception du membre de l'effectif étudiant. Le Conseil des gouverneurs a remercié le membre étudiant Fabrice Amang Dang et lui souhaite du succès dans sa carrière. Sonia Chiasson, étudiante au programme de Technique d'intervention en santé communautaire du Campus de Campbellton, sera la nouvelle membre de l'effectif étudiant.

Faits saillants du Conseil des gouverneurs

Le Conseil des gouverneurs vous souhaite un bel été!

Le Conseil des gouverneurs remercie très sincèrement l'ensemble du personnel et les équipes de direction de leur engagement, leur professionnalisme et leur débrouillardise tout au long de l'année collégiale, et particulièrement depuis l'arrivée de la pandémie en mars dernier. Grâce à vous, le CCNB a été en mesure de terminer l'année avec brio et de remettre près de 1 100 diplômes et certificats.

Bravo et profitez bien de l'été pour vous ressourcer et pour recharger les batteries. D'autres défis nous attendent à la rentrée 2020!

Prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil des gouverneurs est prévue à la mi-septembre 2020.

